

BILAN D'ACTIVITÉS 2024



3
L'ASSOCIATION

8
AXE 1
QUALIFIER LES SITES RIVERAINS

11
AXE 2
DÉVELOPPER UNE OFFRE
DE SÉJOURS ET D'ITINÉRANCE

12
AXE 3
ANIMER LES VOIES D'EAU

14
AXE 4
COMMUNIQUER

SOMMAIRE

BILAN D' ACTIONS - RETOUR SUR 2024

L'ASSOCIATION

NOS OBJECTIFS

L'association a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés, d'en favoriser la concertation et la coordination, et de réaliser des actions dans une ambition partagée de valorisation touristique patrimoniale et de loisirs des voies d'eau de la Bretagne historique et ce, dans un objectif de développement durable.

Elle se donne pour mission de :



Contribuer au développement durable (économique, social et environnemental) des voies d'eau

- Qualifier les sites le long des voies d'eau
- Contribuer à la production et à l'organisation de l'offre touristique autour des voies d'eau pour l'ensemble des publics (touristes, population locale, scolaires, groupes) que cela soit à un niveau local ou dans une démarche de parcours fluviaux.
- Contribuer à l'animation du patrimoine fluvial et des voies d'eau
- Sensibiliser les professionnels du tourisme et les OTSI à la thématique voies d'eau
- Communiquer



Favoriser la coordination

- Mettre à la disposition des adhérents de l'association, ses compétences, son réseau, ses relations avec les gestionnaires des voies d'eau et institutionnels du tourisme
- Réunir et informer l'ensemble des adhérents



Défendre le patrimoine navigable fluvial

- Développer la navigation
- Protéger son écosystème



Communiquer et exposer autour de la problématique des canaux

- Mise à disposition de ses outils de communication (site internet et réseaux sociaux)



NOS SPÉCIFICITÉS

Mixer des approches de territoire et d'usages

Oeuvrer pour les touristes et les habitants

Fédérer élus, professionnels, usagers et amateurs des voies d'eau

Travailler avec des cibles pluridisciplinaires

NOTRE TERRITOIRE D' ACTIONS

Le champ d'actions de l'association couvre la Bretagne historique (Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan).

Les voies d'eau concernées, navigables ou ayant vocation à le devenir ou redevenir, sont pour l'essentiel :

- Le canal de Nantes à Brest : L'Erdre, l'Isac, L'Oust, l'Aff, le Blavet, Le Doré, le Kergoat, l'Hyères, l'Aulne, le Scorff
- Le Blavet de Pontivy à Lorient
- La liaison Manche/Océan de St Malo à Arzal : la Rance, le canal d'Ille-et-Rance, la Vilaine
- Les annexes hydrauliques
- La Sèvre nantaise
- La Loire



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2024

- LE BUREAU -



Eric ECHARD
Président
Adjoint à Saint-Judoce (22)



Mélissa BESNARD
Chargée de missions
Tourisme & communication



Didier CADOU
Secrétaire
Adjoint à Hédé-Bazouges (35)



Jacky FLIPPOT
Trésorier
Adjoint à Blain (44)



Charly BAYOU
Vice-Président Ille-et-Vilaine (35)
Membre particulier



Yann LABAS
Vice-Président Côtes-d'Armor (22)
Membre qualifié



Michel LECLERC
Vice-Président Morbihan (56)
Membre associaton



Mickaël RABET
Vice-Président Loire-Atlantique (44)
Membre professionnel



Catherine TROISIEME
Vice-Présidente Finistère (29)
Adjointe Landévennec

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024

- LES AUTRES MEMBRES -



Didier CHAPELON

Adjoint à Rennes (35)
Membre commune / EPCI



Florence DE DEYN

Adjointe à Beslé-sur-Vilaine (44)
Membre commune / EPCI



Gilles DUPONTAVICE

Adjoint à Bon-Repos-sur-Blavet (22)
Membre commune / EPCI



Martine LÉBOZEC

Adjointe à Gouarec (22)
Membre commune / EPCI



Jack NOËL

Adjoint à Josselin (56)
Membre commune / EPCI



Pierre BOUTON

Fédération des OTB (35)
Membre professionnel



Michèle LIGUET

Roulottes de Bretagne (22)
Membre professionnel



Maurice NICOLAZIC

ABPF (56)
Membre association



Loïc MORIN

Membre particulier (56)



Pierrick YHUEL

Membre qualifié (56)



Jean-Bernard VIGHETTI

Membre d'honneur (56)

RÉPARTITION DES MEMBRES DU CA PAR COLLÈGE :

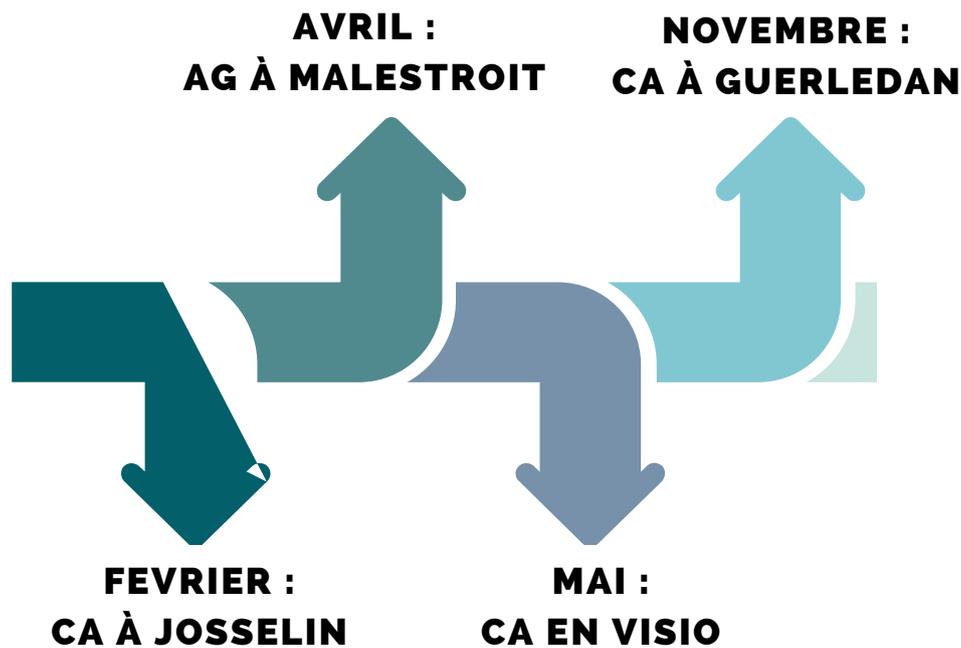
- **Collège professionnels** : Mickaël Rabet, Pierre Bouton, Michèle Liguët
- **Collège communes & EPCI** : Eric Echard, Didier Cadou, Jacky Flippot, Catherine Troisième, Didier Chapellon, Florence De Deyn, Jack Noël, Gilles Dupontavice, Martine Lebozec
- **Collège association** : Michel Leclerc, Maurice Nicolazic
- **Collège particulier** : Charly Bayou, Loïc Morin
- **Membres qualifiés** : Yann Labas, Pierrick Yhuel
- **Membre d'honneur** : Jean-Bernard Vighetti

LES ADHÉRENTS



Un nombre d'adhérents en hausse notamment dans le collège des professionnels, par rapport à 2023.

ÉTAPES CLEF DE L'ANNÉE 2024



Des bureaux ont été organisés tous les deux/trois mois pendant l'année dont certains en visioconférence, ainsi que des points réguliers avec les membres du bureau resserré.

AXE 1 : QUALIFIER LES SITES RIVERAINS

RAPPEL DES OBJECTIFS



PERMETTRE UNE MEILLEURE VISIBILITÉ ET LISIBILITÉ DES SITES

Cette labellisation permet d'informer les usagers des voies d'eau et de leurs abords d'identifier les patrimoines, les activités, les animations et les services proposés. Ces sites sont classés en Halte, en Étape ou en Cité fluviale. Cette labellisation informe les usagers de l'itinérance en bateau, du halage et du tourisme de séjour de la "qualité" des sites traversés.



INCITER ET ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

Cette qualification se veut être un outil d'incitation des collectivités à une amélioration de leurs services. Les communes doivent s'engager dans une démarche de qualité et de progrès dans la valorisation touristique des voies d'eau.



RÉUNIR L'ENSEMBLE DES ACTEURS

autour de cette démarche de labellisation afin de mettre en avant une offre touristique et un univers "canaux".



COMMUNIQUER SUR NOS VOIES D'EAU

Les Cités, Étapes et Haltes fluviales sont valorisées dans la communication de l'association mais l'objectif est qu'elles le soient aussi dans celle de la Région et autres institutionnels du tourisme.



POINT LABELLISATION



CITÉ

Environnement remarquable, ensemble de services d'accueil, hébergements touristiques, activités de loisirs natures et sur l'eau, culturelles et patrimoniales



ÉTAPE

Environnement attractif, ensemble de service d'accueil, hébergement et ponton avec borne et électricité



HALTE

Environnement attractif, aménagement d'accueil minimal (parking, tables et bancs, sanitaires, etc.)



La force de ce label : son réseau d'acteurs qui s'investit autour de la démarche afin de mettre en avant une offre touristique et l'univers « canaux » !

C : Cité
E : Étape
H : Halte

ACTIONS MISES EN PLACE

- 1** L'association a continué de démarcher des communes afin de les labelliser. Un **courrier du Président** a été envoyé aux communes labellisées pour les **remercier de leur investissement**.
- 2** En parallèle des courriers ont été envoyé aux communes non labellisées afin de leur **présenter au mieux la démarche de l'association**.
- 3** Un **nouveau responsable labellisation** a été élu : Yann Labas. Des visios ont été organisés entre lui, le Président et la chargée de missions afin d'**établir une stratégie 2025** pour la labellisation (mise au point des communes à visiter, à démarcher)
- 4** Une prise de contact a été faite par Rennes Métropole, d'abord par visioconférence, afin de récolter des informations quant à notre label. Une invitation au **groupe-projet** a eu lieu le 12 décembre 2024. A DEVELOPPER QUAND PASSE



5 Renforcement des partenariats en rapport avec le problématique des canaux

- Mars 2024 : Création d'un e-learning en collaboration avec Canaux de Bretagne sur la plateforme de la Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne
- Mai 2024 : Eductour fluvestre à destination de la Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne et en collaboration avec Canaux de Bretagne.

Destinations



Paimpont - Commune du Patrimoine Rural de Bretagne



Communes du Patrimoine Rural de Bretagne **Gratuit**



Les canaux de Bretagne

Comprendre le monde des canaux de Bretagne



EFB - Canaux de Bretagne

Gratuit



AXE 2 : DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SÉJOURS & D'ITINÉRANCE

RAPPEL DES OBJECTIFS



ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE L'OFFRE

afin d'augmenter la satisfaction des usagers et des touristes & veiller à une concordance demande/offre



REPÉRER L'OFFRE TOURISTIQUE

des communes labellisées



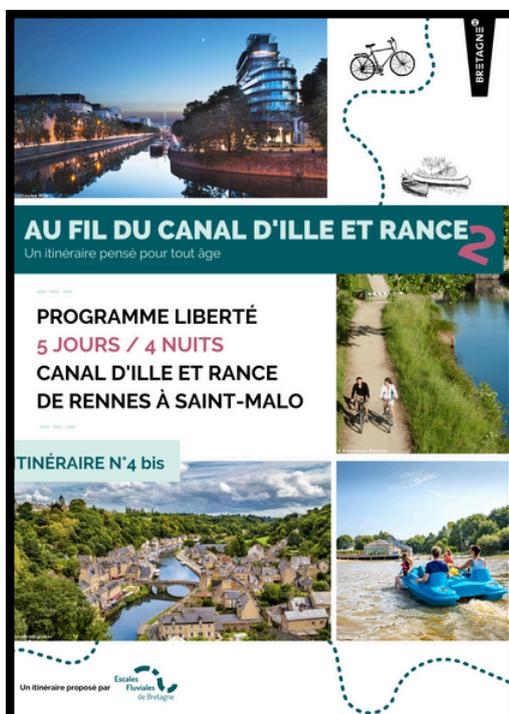
CONSTITUER UNE OFFRE "TOURISME FLUVIAL"

en corrélation avec la demande



ACTIONS MISES EN PLACE

1 L'association a poursuivi **ses actions notamment** sur son site internet par ses **carnets d'itinérances** valorisant les adhérents professionnels et les collectivités mais aussi par la newsletter mensuelle intégrant actualités des canaux mais aussi informations et animations envoyées par les collectivités elles-mêmes.



2 **Echange avec les collectivités** et prise en compte des besoins : Organisation d'une rencontre professionnels le **12 novembre 2024**. L'ordre du jour, établi selon les retours des professionnels, s'est déroulé autour de 3 grands axes :

1. **Réseau**
2. **Communication**
3. **Labellisation**

Suite à cette réunion, des actions 2025 ont été décidées, à retrouver dans la Programme d'actions 2025.

AXE 3 : ANIMER LES VOIES D'EAU

RAPPEL DES OBJECTIFS



DONNER UNE IMAGE PLUS DYNAMIQUE
et moderne de ce territoire



FAIRE PARLER DES CANAUX
et donc attirer des touristes déjà en Bretagne vers les canaux

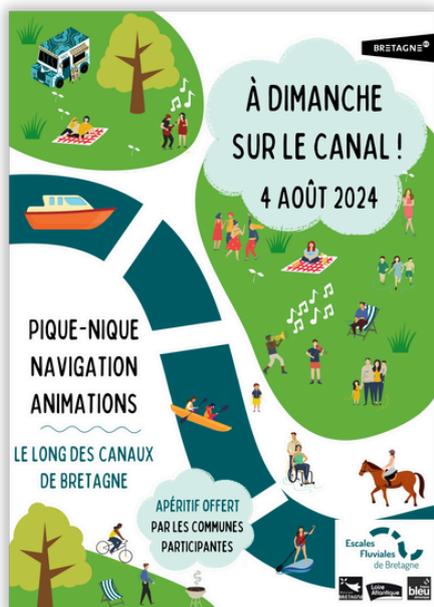


FAIRE DES CANAUX UN LIEU DE VIE ANIMÉ
à destination des habitants



ACTIONS MISES EN PLACE

1



Poursuite de la manifestation A Dimanche sur le Canal

- 18ème édition
- **16 communes impliquées**, volontaires et attachées à cet évènement
- Bilan 2024 satisfaisant :
 - **Entre 100 et 1000 participants** (selon les petites, moyennes, grandes communes)
 - Autant de touristes que de locaux
 - Communication satisfaisante via la **presse locale et par des acteurs locaux importants** (page Facebook de Tourisme Bretagne etc.)



© Martine Lebozec

2

Promouvoir les animations phares des voies d'eau dans notre newsletter, sur notre site internet et les réseaux sociaux

L'association a **recensé les animations majeures au bord des voies d'eau** et en a assuré une communication tout au long de l'année sur ses outils. **Une page Instagram a été créée et le site internet de l'association a été refondu.**

3

Conseiller/orienter les organisateurs d'animations et les mettre en contact avec d'autres acteurs

Réponses à des demandes ponctuelles ou nécessitant des recherches plus approfondies : l'association joue son rôle de **centre de ressources.**

AXE 4 : COMMUNIQUER

RAPPEL DES OBJECTIFS



PROMOUVOIR NOS ADHÉRENTS

auprès du grand public



ÉCHANGES AUTOUR DES SAVOIR-FAIRE

avec d'autres associations ou structures en dehors de la Bretagne



FAIRE CONNAÎTRE L'ASSOCIATION

asseoir sa notoriété auprès de ses partenaires internes & externes



ACTIONS MISES EN PLACE

1 Communication générale de l'association

↳ LE SITE INTERNET

- **Création et intégration de lexiques multilingues dans plus de 5 langues différentes**
- Mise à jour des actualités et mise en valeur des animations
- La création & la mise à jour de toutes les fiches adhérentes manquantes semestriellement sur la **carte interactive**

CLIQUEZ ICI

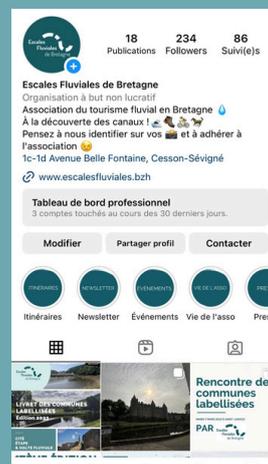


↳ LA NEWSLETTER LA VOIX DU CANAL

- Rédaction et envoi de **12 newsletters**
- 2500 contacts
- **33% d'ouverture** contre 31% en 2023 et 25% en 2022

↳ LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Facebook :
 - **2400 abonnés le 1er décembre 2024** contre 2360 abonnés en 2023
 - 2300 j'aime contre 2271 'j'aime' en 2023
- Instagram :
 - La page Instagram de l'association compte **288 followers** aujourd'hui contre **233 followers** en 2023 et près de 150 en 2022



↳ Les relations presse / média

- Envoi de **communiqués de presse réguliers** : A dimanche sur le canal, vie de l'association, réunions, rencontres.
- Plusieurs articles dans la **presse écrite régionale** (Le Petit Bleu, Ouest France, Le Télégramme, Les Infos du Pays Gallo).

2 Communication professionnelle (transmettre des informations sur l'association, asseoir sa notoriété auprès de ses partenaires internes et externes)

- ↳ **Représentation de l'association auprès des partenaires institutionnels** (participation aux réunions Tourisme de la Région Bretagne, aux réunions des gestionnaires des voies d'eau, aux réunions sur des projets en lien avec la voie d'eau et des collectivités mouillées).



ESCALES FLUVIALES DE BRETAGNE

1c-1d Avenue Belle Fontaine CS 71 777
35517 Cesson-Sévigné Cedex

Tél. 06 76 44 90 64

contact@escalesfluviales.bzh
www.escalesfluviales.bzh

Avec le soutien financier de

